Nouvelles d'Europe. Février 2014. N° 1408

S'informer sur l'Europe

François Vié. Chronique hebdomadaire d'actualité sur l'Union **européenne. Diffusion sur Radio PFM (99.9)**
Les chroniques peuvent être écoutées et lues sur **nouvellesdeurope.com**

Février 2014
L'Europe paraît lointaine aux citoyens. C'est normal s'agissant d'institutions régissant des politiques communes à 500 millions d'habitants, dont les institutions sont réparties en Europe : Bruxelles, Luxembourg, Strasbourg, Francfort. Localement, l'Europe est visible sur les panneaux indiquant les financements de l'Union européenne sur les projets d'équipements et par des députés européens, très occupés et trop peu nombreux pour être au contact du public.

Les médias parlent peu d'Europe. Parce que l'Europe ne fait pas vendre, que le public est peu demandeur d'information ; parce que l'Europe est souvent décriée par les hommes politiques, oubliant que ce sont leur gouvernement qui ont pris les décisions mises en œuvre à Bruxelles.
La France est particulièrement mal servie. Les médias français ont deux fois moins de correspondants à Bruxelles que les médias allemands. ZDF diffuse à la télévision allemande une émission d'actualité quotidienne de 15 mn. AD diffuse chaque semaine un magazine de 30 mn.
A la télévision, les Français doivent se contenter du magazine **hebdomadaire «Avenue de l'Europe» de 13mn sur France 3 le samedi à 18h30**. Nous avons aussi la chaine d'information continue **Euronews**, qui donne une information internationale et européenne.

Quels autres moyens avons-nous de nous informer sur la réalité européenne ?

Il y a bien sûr la communication officielle des institutions européennes, notamment le site **europa.eu** qui renseigne sur le fonctionnement et les politiques de l'Union.
52 Centres d'information Europe Direct, financés par la Commission européenne, répartis sur le territoire national, mettent à disposition du public de la documentation, des conférenciers, du conseil.

Les sites du Sénat et de l'Assemblée nationale ont aussi des contenus sur l'actualité législative européenne.

Concernant l'information indépendante des institutions, le premier portail en ligne d'information sur les questions européennes est **Touteleurope.eu** et le blog de sa rédaction : **etoile.touteleurope.eu** Il comprend des dossiers thématiques, une revue de presse et donne accès à un service de documentation.
Le site **Euractiv.eu** est également gratuit et très complet. Il donne accès à des actualités, dossiers thématiques et des blogs.
Agence Europe est une agence de presse payante qui fournit quotidiennement une actualité détaillée destinée aux professionnels.

Plusieurs plateformes renseignent enfin sur l'activité parlementaire : citons **EPvote.eu** ;
VoteWatch.eu donne des informations sur chaque député européen, ses votes et ses participations à l'activité parlementaire ;
It'syourparliament.eu permet notamment de recueillir l'avis des internautes sur les textes soumis au vote du Parlement.

Enfin des blogs personnels sont très utiles :
Les coulisses de Bruxelles, tenu par Jean Quatremer, journaliste ;
Le Taurillon : taurillon.fr, magazine internet des jeunes européens ;
ue2014.blogspot.fr blog fédéraliste de Jean-Guy Giraud ;
sans compter, bien sûr **Nouvelles d'Europe** nouvellesdeurope.com sur lequel vous pouvez retrouver ces chroniques.